

## **Compte-rendu de la 4ème réunion du conseil d'administration de l'ITIE Hôtel La Palm, Accra, Ghana, 22 février 2008**

### **Membres du conseil d'administration**

- Peter Eigen, Président
- Pedro AGUIRRE, PEMEX
- Humphrey Assisi ASOBIE, Transparency International Nigeria
- Edward BICKHAM, Anglo American
- Fernand EPIGAT (remplaçant Fidèle NTISSI), Gouvernement du Gabon
- Bennett FREEMAN, Oxfam America
- Stephen GALLOGLY, Gouvernement des États-Unis
- Gavin HAYMAN, Global Witness
- John KELLY, ExxonMobil
- William KINGSMILL (remplaçant Mark LOWCOCK), Gouvernement du Royaume-Uni
- Karina LITVACK, F&C Asset Management
- Carlos MONGE, Grupo Propuesta Ciudadana, Pérou
- Shahmar MOVSUMOV, Gouvernement d'Azerbaïdjan
- Christian MOUNZEO, Coordinateur PWYP Congo-Brazzaville
- Jean-Pierre VIDON, Gouvernement de France
- Mike WILKINSON, Shell

### **Suppléants**

- Stuart BROOKS, Chevron
- Milas Evangelista DE SOUSA, Petrobras
- Kamilla KOLSHUS (remplaçant Tormod Cappelen ENDRESEN), Gouvernement de Norvège
- Bernard TRAUTNER (remplaçant Ingrid-Gabriela HOVEN), Gouvernement d'Allemagne
- Jean-François LASSALLE, Total
- Olivier LOUBIÈRE, AREVA
- Michel ROY, Directeur du plaidoyer international du Secours Catholique
- Radhika SARIN, Publiez Ce Que Vous Payez

### **Observateurs**

- Franklin ASHIADEY, Gouvernement du Ghana
- Alison BERG, Banque Mondiale
- Marie-Claire CORDONIER SEGGER, Gouvernement du Canada
- Pierre COLMANT, Secours Catholique
- Paulo DE SA, Banque Mondiale
- Richard DION, Shell

- Corinna GILFILLAN, Global Witness
- Mora JOHNSON, Gouvernement du Canada
- Delphine LIDA, Gouvernement de France
- Adil MAMMADOV, Gouvernement d'Azerbaïdjan
- Charles MCPHERSON, FMI
- Anwar RAVAT, Banque Mondiale
- Tove STRAUSS, Banque Africaine de Développement
- Rachel TAYLOR, Publiez Ce Que Vous Payez

#### Secrétariat

- Sam BARTLETT
- Tim BITTIGER
- Jonas MOBERG, Directeur du Secrétariat
- Francisco PARIS
- Eddie RICH

---

## Mot de bienvenue et introduction

Le Président a ouvert la réunion en remerciant le gouvernement ghanéen pour son accueil et en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil:

- Bennett Freeman, Oxfam America, remplaçant Karin Lissakers, Revenue Watch;
- Michel Roy, Directeur du plaidoyer international du Secours Catholique, en tant que suppléant de Bennett; et
- Jean-Pierre Vidon, Gouvernement de France, qui en février 2008 avait alterné avec Ingrid-Gabriela Hoven, Gouvernement de l'Allemagne.

Le Vice-ministre des Finances et de la Planification économique, Professeur Gyan Baffour, a ensuite donné une allocution d'introduction sur les progrès de l'ITIE au Ghana.

Après le déjeuner, le Ministre des Finances et de la Planification économique, l'honorable Kwadwo Baah-Wiredu, s'est adressé au conseil et a répondu aux questions concernant les effets positifs du processus de l'ITIE au Ghana. Il a engagé le soutien de son gouvernement pour la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'ITIE.

## Actualités du Secrétariat et comptes audités pour 2007 (documents du Conseil 4-2 et 4-3)

Jonas Moberg a présenté le Rapport d'activités et la Déclaration de résultats pour 2007. Il a souligné l'établissement du Secrétariat international, les progrès dans le développement de la méthodologie de validation et les activités d'assistance. **Le Conseil a accepté le Rapport.**

Carlos Monge a présenté les comptes audités au nom du Comité d'audit en expliquant que le Comité était satisfait de l'état des comptes du Secrétariat et n'avait aucune

recommandation à faire pour améliorer la gestion des comptes. Pendant la discussion, une question a été posée concernant la compatibilité entre la loi d'audit norvégienne et les conventions d'audit internationales. **Le Conseil a accepté le Rapport au nom de Comité d'audit.**

**Action:**

Le **Secrétariat** confirmera l'approbation par le Conseil de la sélection des auditeurs, et la question de savoir si la loi d'audit norvégienne est en plein accord avec les conventions d'audit internationales.

## **Plan de travail 2008 du Secrétariat et budget (documents du Conseil 4-4 et 4-5)**

Jonas Moberg a présenté le plan de travail en soulignant trois priorités : soutenir les pays exécutants, assister les pays potentiellement candidats à l'ITIE, et superviser la première série de validations. Il a remarqué que la rédaction du plan de travail avait été un exercice important pour la mise en place d'une vision commune pour le nouveau Secrétariat.

La discussion qui s'est ensuivie a soutenu les grandes lignes du plan de travail, tout en mettant l'accent sur **l'importance de donner la priorité au soutien des pays exécutants et à la validation des pays plutôt qu'aux activités d'assistance**. Des membres du Conseil ont indiqué qu'ils pourraient assumer un rôle plus actif pour les activités d'assistance, permettant ainsi d'alléger la charge de travail du Secrétariat. Plusieurs membres du Conseil ont sollicité des informations supplémentaires sur le rôle et le choix des "conseillers spéciaux ITIE".

Le Conseil a demandé au Secrétariat de jouer un rôle de coordination important **dans les pays exécutants et de faire régulièrement des rapports au Conseil sur leurs progrès**.

Eddie Rich a présenté le document **budgétaire** pour 2008-2010, qui reflète une sous-utilisation de fonds initiale dû à des revenus et des dépenses reportés de 2007, mais ne prévoit pas de changement significatif dans le budget au cours du mandat complet du Secrétariat. Il a souligné que les fonds engagés arrivaient régulièrement mais qu'il fallait continuer à attirer un éventail plus large de donateurs.

**Le Conseil a accepté le plan de travail et le budget, en soulignant que la répartition actuelle du temps de travail devait être révisée pour refléter la recommandation du Conseil de donner la priorité à l'exécution et à la validation plutôt qu'à l'assistance. Le Secrétariat apportera des modifications au plan de travail pour refléter la discussion.**

**Action:**

Le **Secrétariat** révisera la répartition du temps de travail de son personnel afin de donner la priorité au soutien aux pays exécutants et à la validation plutôt qu'à l'assistance.

Le **Secrétariat** fournira à chaque réunion du Conseil un rapport sur la situation du progrès fait par chaque pays candidat fondé sur les rapports de la Banque mondiale, entre autres.

Le **Secrétariat** fournira des résumés sur les pays et les questions liées à l'ITIE à la demande des membres du Conseil. Une sélection de fiches de renseignement de l'ITIE sera envoyée avec la prochaine circulaire du Conseil.

## La prévalidation (document du Conseil 4-6)

Sam Bartlett a présenté le document 4-6 proposant que sept des neuf pays dont le statut était indéterminé lors de la dernière réunion du Conseil en septembre soient maintenant acceptés comme Pays candidats à l'ITIE.

Certains membres de la société civile ont exprimé leurs inquiétudes concernant la capacité du Conseil à réagir rapidement dans l'éventualité où la société civile ou d'autres parties prenantes seraient empêchés de jouer un rôle actif dans le contrôle de la transparence des revenus. **Un comité a été créé pour développer une proposition de cadre pour des réponses rapides de l'ITIE aux développements politiques.** Les membres de ce comité sont Bennett Freeman, Christian Monzeo, Stephen Gallogly, Jean-François Lassalle et Karina Litvack.

La Guinée équatoriale a également été le sujet d'une brève discussion, au cours de laquelle des membres du Conseil ont précisé que les changements suggérés par des ONG, adoptés par consensus au cours du récent atelier, devraient être inclus dans le plan de travail final. Il a été souligné que les progrès par rapport à l'ITIE en Guinée équatoriale devront être accompagnés de réformes pour encourager la primauté du droit et le développement de la société civile.

Ayant noté ces soucis, **le Conseil a accepté la recommandation de considérer la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, Madagascar, la République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone et le Timor oriental comme Pays candidats à l'ITIE à compter du 22 février.**

Il a également été convenu qu'à l'avenir, les pays demandeurs seraient tenus de remettre des documents standardisés pour accès à la candidature dûment remplis au Président. Le Secrétariat continuera à jouer son rôle actuel dans l'évaluation de la demande en consultant toutes les parties prenantes et en présentant ensuite une recommandation au Conseil. Des décisions sans réserve pourront alors être prises par circulaire à tout moment, permettant aux membres du Conseil de disposer d'un délai de trois semaines pour formuler toute réserve ou pour demander des compléments d'information et des clarifications.

Le Conseil a accepté de suivre cette procédure pour évaluer la demande de candidature de la **Côte d'Ivoire**, reçue peu de temps avant la réunion du Conseil.

### **Action:**

Le **Président** écrira aux gouvernements des nouveaux pays candidats pour leur souhaiter la bienvenue et pour les inviter à prendre les mesures nécessaires pour devenir conformes. Il écrira également aux gouvernements du Tchad et de Trinidad et Tobago pour les encourager à faire une demande de candidature une fois qu'ils auront remplis les quatre indicateurs de la phase de signature.

Le **Secrétariat** établira des directives pour les demandes de candidature.

Le **Secrétariat** facilitera la création du Comité de réponse rapide de l'ITIE.

## Procédure de validation (document du Conseil 4-7)

Mike Wilkinson a mené cette discussion en expliquant que la validation déterminait la valeur apportée par l'ITIE. Il a souligné l'importance de bien roder la procédure de recherche des Validateurs. Il s'est penché sur la proposition de clause qui garantirait aux Validateurs une indemnité partielle. Cette suggestion a été faite en réponse aux craintes des Validateurs de ne pas être rémunérés dans les délais par les gouvernements contractants.

Sam Bartlett a exposé les différentes options pour aborder l'équilibre entre l'appropriation du programme par le pays, la cohérence, l'objectivité et la fiabilité des paiements. Il a présenté la recommandation du Comité de validation pour les pays de rechercher un Validateur sur la liste approuvée de Validateurs, mais sous la surveillance du Conseil et avec une indemnité partielle en cas de paiement tardif ou de non-paiement.

Au cours de la discussion, certains membres du Conseil ont mis en question la nécessité d'une indemnité partielle pour ce qu'ils considéraient un risque commercial normal. Ils ont émis le souci que cette indemnité risquait de devenir une prophétie auto-réalisatrice. Ils ont également souligné qu'il existait déjà des mécanismes normaux de résolution des conflits en matière commerciale. D'autres ont fait valoir que cette mesure servait à garantir l'impartialité du Validateur. **Le Conseil a convenu de continuer sans l'indemnité partielle mais de revoir la question si des problèmes survenaient. Le Conseil a également décidé que les Validateurs qui ne présentaient pas des rapports précis ou de haute qualité seraient retirés de la liste approuvée de Validateurs.**

Le Conseil a examiné comment les Validateurs évalueraient les 18 indicateurs étant donné que certains pays ont lancé la procédure avant que les indicateurs n'aient été développés. L'Azerbaïdjan, par exemple, n'a jamais eu de plan de travail. Le Président a demandé instamment que le processus de validation soit mené avec bon sens et au vu du contexte historique du pays, et avec la considération qui s'impose envers les indicateurs. **Le Conseil a convenu que la validation devrait être complétée dans un délai de deux ans, et que les pays candidats devraient s'efforcer d'atteindre le statut de conforme pendant cette période. Le Conseil a également convenu que le délai de deux ans pour terminer la procédure de validation devrait démarrer à la date de publication de la Note de conseil sur la sélection d'un Validateur.**

Le gouvernement de l'Azerbaïdjan s'est porté volontaire pour démarrer la procédure de validation dès réception de la Note de conseil du Secrétariat. Outre la Note de conseil, le Conseil a également reconnu l'importance de développer un cahier des charges/contrat type résumant l'accord entre le gouvernement et le Validateur aussitôt que possible afin de permettre le démarrage de la procédure de validation dans les pays qui sont prêts.

Le Conseil a parlé de la procédure pour vérifier les Rapports de validation ITIE et évaluer l'état d'avancement des candidatures et de la conformité aux critères de l'ITIE. Karina Litvack a présenté plusieurs scénarios dont:

1. Pas de validation entreprise dans le délai de deux ans;
2. Le rapport de Validation a été effectué et montre des progrès conséquents vers la mise en œuvre de l'ITIE, mais pas une conformité totale;
3. La procédure de Validation révèle peu ou aucun progrès dans la mise en œuvre de l'ITIE.

**Il a été convenu que dans le premier et dans le troisième cas, le pays devrait être retiré de la liste des pays candidats avec interdiction de faire une nouvelle demande pendant un an. Cette décision serait sujette à appel. Dans le deuxième cas, le pays pourrait disposer d'un maximum de six mois supplémentaires pourvu qu'il élabore un plan d'action précis pour trouver des solutions à toutes les questions soulignées dans le Rapport de validation. Le Comité de validation a été chargé d'examiner ces scénarios en détail, ainsi que la façon dont la conformité avec les plans d'action convenus devrait être évaluée et le fonctionnement des mécanismes d'appel.**

Le Conseil a parlé de la fréquence à laquelle la revalidation devrait avoir lieu, c'est-à-dire une fois qu'un pays a complété la procédure de validation initiale et est devenu un pays conforme. **Le Conseil a convenu de réviser la recommandation du Groupe international consultatif (GIC) de réaliser des validations tous les deux ans. Il a déclaré qu'après la première validation, une revalidation pouvait avoir lieu jusqu'à tous les cinq ans, mais que les parties prenantes devraient avoir la possibilité de demander une validation à n'importe quel moment s'ils estiment que la procédure doit être revue. Cette demande pourrait passer (si nécessaire) par l'intermédiaire d'un des représentants de leur circonscription au sein du Conseil.**

Le Conseil a accepté la proposition de rectification de l'indicateur de validation 4 clarifiant la nécessité d'obtenir l'accord des parties prenantes pour le plan de travail.

**Action:**

Le **Secrétariat** finalisera la Note de conseil pour les pays exécutants sur la sélection d'un Validateur ITIE afin de refléter la décision du Conseil de procéder sans clause d'indemnité partielle. Le Secrétariat enverra la Note de conseil aux Coordinateurs ITIE dans chacun des 22 pays exécutants en expliquant qu'ils disposent d'un délai de deux ans à partir de la date de publication de la Note de conseil pour compléter la procédure de validation. Les pays devraient viser à atteindre la conformité pendant cette période.

Le **Secrétariat** élaborera des cahiers des charges et des contrats types pour embaucher les Validateurs dans les plus brefs délais.

Le **Secrétariat** identifiera de manière proactive les pays qui sont en mesure de devenir des “pilotes” en termes de validation afin de les encourager, et il travaillera avec eux (par exemple l’Azerbaïdjan).

Le **Secrétariat** travaillera avec le Comité de validation sur une proposition de directive sur les implications de divers scénarios concernant le délai de deux ans et la revalidation.

Le **Secrétariat** publiera la clarification de l’indicateur de validation 4 convenue.

## **L’ITIE en tant qu’entité légale (document du Conseil 4-8)**

Dans son introduction, le Président a rappelé la demande faite lors de la 3<sup>ème</sup> réunion du Conseil d’administration à Oslo de doter l’ITIE d’une structure légale et d’un système de gouvernance définitifs. Il a demandé au Conseil de charger le Comité de gouvernance d’identifier les options différentes concernant ce point clé dans les plus brefs délais. Le Président a souligné les risques potentiels de responsabilité que l’incertitude légale actuelle engendrait. Certains membres du Conseil, tout en reconnaissant l’urgence d’aborder les questions de responsabilité potentielle, ont souligné qu’il s’agissait d’une question épineuse, particulièrement en raison de la présence de participants multiples au sein du Conseil, et qu’elle devait donc être abordée de manière efficace.

**Les membres ont convenu que la structure actuelle était intenable et ont appelé à une résolution rapide dans un effort constructif et accompli en collaboration.** La nouvelle structure devrait s’éloigner de l’association provisoire composée de deux membres, vers une entité qui reflète le caractère à prise de participation multiple de l’ITIE; avec des rôles et des responsabilités clairs pour la Conférence, le Conseil et le Secrétariat; en limitant la responsabilité du Conseil et du personnel; et prenant en compte le caractère limité de l’ITIE. La question de savoir si le Conseil possède des fonctions exécutives ou – comme un membre du Conseil l’a suggéré – simplement un rôle de conseiller, doit être clarifiée lors de l’élaboration de la structure définitive.

Définir la personnalité juridique du Conseil de manière à satisfaire et les états, et les participants non-gouvernementaux, est considéré comme un défi.

**Le Conseil a mandaté le Comité de gouvernance pour aborder les questions citées ci-dessus sans délai.** Le Comité de gouvernance doit s’inspirer de solutions déjà trouvées pour d’autres organisations comparables à prise de participation multiple. Bennett Freeman, Marie-Claire Cordonier Segger et Jean-Pierre Vidon vont intégrer le Comité.

### **Action:**

Le **Comité de gouvernance** élargi va commencer son travail et faire des recommandations au Conseil dans les plus brefs délais.



**Les membres du Conseil** qui ne l'ont pas déjà fait vont clarifier quel type de personnalité juridique serait acceptable pour que leur organisation soit représentée au sein du Conseil.

## Conférence 2008 (document du Conseil 4-9)

Jonas Moberg a présenté ce document qui demande au Conseil des orientations au sujet de la fréquence, du lieu et de la gouvernance de la Conférence.

Concernant la fréquence, malgré le fait que le GIC ait déclaré dans son rapport qu'une conférence devrait avoir lieu tous les deux ans, **le Conseil a fait savoir qu'il accepterait de la repousser jusqu'à mars 2009 si ceci permettait de terminer les premières validations, donnait davantage de temps pour tester les résultats et permettait de choisir un meilleur lieu de rencontre.**

Concernant le lieu, le choix se situait entre utiliser le lieu pour attirer des engagements dans des pays cibles (par exemple, l'Indonésie ou le Mexique); tenir une manifestation indépendante de tout gouvernement dans un lieu approprié (par exemple, le Qatar ou l'Afrique du Sud); ou récompenser des pays exécutants (l'Azerbaïdjan ou le Nigeria). Jonas a exposé le pour et le contre des différentes options. Le Conseil a estimé qu'il était important que le pays hôte choisi s'engage de façon significative, par exemple par l'annonce concrète de la mise en œuvre de l'ITIE. **Le Conseil a demandé au Secrétariat de présenter une proposition suite à des entretiens supplémentaires avec les pays hôtes potentiels.**

Concernant la gouvernance, le Comité de gouvernance examinera les questions d'adhésion et la question de savoir si des droits de vote devraient être accordés pour la Conférence, qui jusqu'à présent a fonctionné sur la base de consensus. Ceci a soulevé également la question de la procédure de nomination pour le nouveau Conseil qui doit être élu lors de la Conférence. Le Conseil a convenu d'établir un comité de nomination composé par Karina Litvack, Edward Bickham, Mike Wilkinson, Bennett Freeman et William Kingsmill pour concevoir une procédure de nomination appropriée.

### **Action:**

Le **Secrétariat** fera une proposition complète au Conseil au sujet de la fréquence, du lieu et de la gouvernance d'ici fin avril.

Le **Comité de gouvernance** se penchera sur les questions d'adhésion et la question de savoir si des droits de vote devraient être introduits pour la Conférence.

Le **Comité de nomination** sera établi pour développer des orientations sur le renouvellement du Conseil en se basant sur les procédures de circonscription existantes.

## Protocole d'entente avec le Fonds fiduciaire financé par plusieurs bailleurs de fonds (document du Conseil 4-10)



Jonas Moberg et Anwar Ravat ont présenté la proposition de Protocole d'entente donnant des orientations sur les rapports entre le Fonds fiduciaire financé par plusieurs bailleurs de fonds (MDTF) et le Secrétariat. Ils ont noté que celle-ci avait été approuvée par le Comité de gestion du MDTF. **Le Conseil a été satisfait du Protocole d'entente mais a souhaité un complément d'information sur les activités du MDTF, un meilleur alignement des plans de travail des deux organismes et davantage de consultations avec la société civile et les entreprises dans leurs activités dans les pays.**

**Action:**

Le **Secrétariat** et la **Banque mondiale** prépareront conjointement des rapports sur les progrès accomplis par les pays pour chaque réunion du Conseil.

La **Banque mondiale** présentera le travail du MDTF à la prochaine réunion du Conseil et publiera leur plan de travail sur le site Internet de l'ITIE.

## **La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies**

Shahmar Movsumov a mis à jour le Conseil sur les progrès accomplis depuis novembre 2007 dans la préparation de la résolution de l'Assemblée générale sur l'ITIE. Il l'a informé que la proposition avait été mise à l'ordre du jour le 13 février et que 16 pays l'avaient co-sponsorisé. Il a confirmé l'intention d'adopter la résolution par consensus pendant la 62<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale. Davantage de plaidoyers sont nécessaires pour informer pleinement les membres des Nations Unies n'appartenant pas au cercle des Amis de l'ITIE sur le but de l'initiative et de la résolution. On a fait appel au Secrétariat pour augmenter ses activités de proximité. Les membres de la société civile ont proposé de faire pression sur leurs gouvernements respectifs à travers leurs circonscriptions. L'Azerbaïdjan a proposé de rédiger une proposition de lettre pour le Président, à envoyer aux pays cibles au sein de l'Assemblée Générale. L'Azerbaïdjan a demandé au Secrétariat d'envoyer des informations et de la documentation sur l'ITIE à toutes les missions permanentes pertinentes à New York.

**Action:**

L'**Azerbaïdjan** rédigera une proposition de lettre pour le **Président** à envoyer à des pays choisis pour solliciter leur soutien pour la résolution.

Le **Secrétariat** enverra des informations sur l'ITIE aux missions permanentes pertinentes à New York.

## **Engagements pris par les entreprises**

Eddie Rich a brièvement exposé quelques questions importantes auxquelles la circonscription des entreprises doit faire face avant la Conférence 2008 de l'ITIE. Parmi celles-ci:

- Comment élargir le soutien des entreprises afin d'inclure davantage d'entreprises publiques et de taille moyenne;

- Comment approfondir leur rôle, par exemple par des actions collectives pour encourager un pays particulier à s'engager;
- Quel rôle pour les entreprises non-extractives comme les entreprises dans le secteur des services qui soutiennent des entreprises extractives; les fabricants minéraux qui sont approvisionnés par elles; et des entreprises auxiliaires qui leur fournissent des services de consultation tout au long de la chaîne de valeur;
- Des questions de circonscription comme la représentation au sein du Conseil et les niveaux de financement;
- Le lancement du Guide des entreprises;
- Encourager le remplissage des formulaires d'entreprise ITIE.

Certains membres du Conseil issus de la société civile ont noté que seulement 3 parmi les 37 entreprises qui se sont engagées auprès de l'ITIE ont rempli le formulaire de validation pour les entreprises à niveau international. Ils ont demandé à tous les membres du Conseil appartenant à une entreprise d'envoyer leur formulaire de validation pour les entreprises dûment rempli au Secrétariat afin qu'il puisse être publié sur le site Internet de l'ITIE.

**Action:**

Le **Secrétariat** organisera une téléconférence pour la circonscription des entreprises pour approfondir ces questions.

Le **Secrétariat** organisera un évènement pour le lancement du Guide des entreprises de l'ITIE.

**Les entreprises** devraient remettre leur formulaire de validation dans les plus brefs délais, ceci étant une partie intégrante du respect de leurs engagements envers l'ITIE.

## **Vote de remerciement**

Le Conseil a adressé un vote de remerciement à Franklin Ashiadey au nom de l'ITIE au Ghana pour avoir accueilli la réunion.

*Le Conseil a prévu de se réunir à nouveau le 26 et 27 mai 2008.*

**Action:**

Le **Secrétariat** doit contacter le gouvernement d'Espagne pour demander que la réunion ait lieu à Madrid pour mettre à profit le soutien croissant de l'Espagne pour l'initiative. Une fois la date de la conférence décidée, le **Secrétariat** élaborera un calendrier de dates de réunion proposées pour le Conseil et les sous-comités.

### **Résumé des Points d'action**

Le **Secrétariat** confirmera l'approbation par le Conseil de la sélection des auditeurs, et la question de savoir si la loi d'audit norvégienne est en plein accord avec les conventions d'audit internationales.

Le **Secrétariat** révisera la répartition du temps de travail de son personnel afin de donner la priorité au soutien aux pays exécutants et à la validation plutôt qu'à l'assistance.

Le **Secrétariat** fournira à chaque réunion du Conseil un rapport sur la situation du progrès fait par chaque pays candidat fondé sur les rapports de la Banque mondiale, entre autres.

Le **Secrétariat** fournira des résumés sur les pays et les questions liées à l'ITIE à la demande des membres du Conseil. Une sélection de fiches de renseignement de l'ITIE sera envoyée avec la prochaine circulaire du Conseil.

Le **Président** écrira aux gouvernements des nouveaux pays candidats pour leur souhaiter la bienvenue et pour les inviter à prendre les mesures nécessaires pour devenir conformes. Il écrira également aux gouvernements du Tchad et de Trinidad et Tobago pour les encourager à faire une demande de candidature une fois qu'ils auront remplis les quatre indicateurs de la phase de signature.

Le **Secrétariat** établira des directives pour les demandes de candidature.

Le **Secrétariat** facilitera la création du Comité de réponse rapide de l'ITIE.

Le **Secrétariat** finalisera la Note de conseil pour les pays exécutants sur la sélection d'un Validateur ITIE afin de refléter la décision du Conseil de procéder sans clause d'indemnité partielle. Le Secrétariat enverra la Note de conseil aux Coordinateurs ITIE dans chacun des 22 pays exécutants en expliquant qu'ils disposent d'un délai de deux ans à partir de la date de publication de la Note de conseil pour compléter la procédure de validation. Les pays devraient viser à atteindre la conformité pendant cette période.

Le **Secrétariat** élaborera des cahiers des charges et des contrats types pour embaucher les Validateurs dans les plus brefs délais.

Le **Secrétariat** identifiera de manière proactive les pays qui sont en mesure de devenir des "pilotes" en termes de validation afin de les encourager, et il travaillera avec eux (par exemple l'Azerbaïdjan).

Le **Secrétariat** travaillera avec le Comité de validation sur une proposition de directive sur les implications de divers scénarios concernant le délai de deux ans et la revalidation.

Le **Secrétariat** publiera la clarification de l'indicateur de validation 4 convenue.

Le **Comité de gouvernance** élargi va commencer son travail et faire des recommandations au Conseil dans les plus brefs délais.

**Les membres du Conseil** qui ne l'ont pas déjà fait vont clarifier quel type de personnalité juridique serait acceptable pour que leur organisation soit représentée au sein du Conseil.

Le **Secrétariat** fera une proposition complète au Conseil au sujet de la fréquence, du lieu et de la gouvernance d'ici fin avril.

Le **Comité de gouvernance** se penchera sur les questions d'adhésion et la question de savoir si des droits de vote devraient être introduits pour la Conférence.

Le **Comité de nomination** sera établi pour développer des orientations sur le renouvellement du Conseil en se basant sur les procédures de circonscription existantes.

Le **Secrétariat** et la **Banque mondiale** prépareront conjointement des rapports sur les progrès accomplis par les pays pour chaque réunion du Conseil.

La **Banque mondiale** présentera le travail du MDTF à la prochaine réunion du Conseil et publiera leur plan de travail sur le site Internet de l'ITIE.

**L'Azerbaïdjan** rédigera une proposition de lettre pour le **Président** à envoyer à des pays choisis pour solliciter leur soutien pour la résolution.

Le **Secrétariat** enverra des informations sur l'ITIE aux missions permanentes pertinentes à New York.

Le **Secrétariat** organisera une téléconférence pour la circonscription des entreprises pour approfondir les questions la concernant.

Le **Secrétariat** organisera un événement pour le lancement du Guide des entreprises de l'ITIE.

**Les entreprises** devraient remettre leur formulaire de validation dans les plus brefs délais, ceci étant une partie intégrante du respect de leurs engagements envers l'ITIE.

Le **Secrétariat** doit contacter le gouvernement d'Espagne pour demander que la réunion ait lieu à Madrid pour mettre à profit le soutien croissant de l'Espagne pour l'initiative.

Une fois la date de la conférence décidée, le **Secrétariat** élaborera un calendrier de dates de réunion proposées pour le Conseil et les sous-comités.

Secrétariat de l'ITIE  
28 mars 2008